

Titulaire YARGUI Audrey Chiropracteur



Suppléant(e) BERTHE Isabelle Sophrologue



Audrey Yargui, chiropracteur, exerce depuis 20 ans. Première Présidente de l'Association Française de Chiropraxie (2021–2024), elle préside la Section Technique du FIFPL, engagée pour une gestion pérenne et équitable des fonds de formation des professions libérales.

Isabelle Berthé, médiateur judiciaire agréée par la Cour d'Appel de Paris, sophrologue et formatrice, est secrétaire générale de l'UNAPL IDF et présidente du Syndicat des Sophrologues Professionnels.

Administratrice du FIFPL, elle siège également à la CNAF.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous sommes candidates pour défendre une gestion responsable, saine et efficace, à l'image de la diversité des professions libérales. Ce collège doit incarner l'indépendance, la pluralité des savoir-faire et une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable.

Professionnelles libérales depuis plus de 17 ans, nous mettons notre expérience d'administratrices d'organismes sociaux, de présidente et d'ancienne présidente d'organisations professionnelles, au service des adhérents de la CIPAV.

Complémentaires par nos parcours, nous travaillons ensemble depuis plus de dix ans dans un esprit de confiance et de coopération.

Face aux difficultés de gouvernance, nous voulons porter les changements nécessaires pour améliorer le service rendu, simplifier les démarches et garantir le juste droit des adhérents.

Soutenues par l'UNAPL:

- · Nous agirons pour une gouvernance exemplaire : décisions claires, informations fiables, contrôle attentif.
- · Nous défendrons une CIPAV autonome et solide, garantissant un équilibre juste entre cotisations et prestations.
- · Nous rétablirons transparence et confiance, au plus près des besoins des adhérents.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, la complémentarité et l'efficacité.

Audrey Yargui et Isabelle Berthé



Titulaire
LECLERCQ Philippe
Formateur et coach en management



Suppléant(e) PASQUIER LE MOINE Nicole



Présentation des candidats

Philippe : formateur et coach indépendant pour les entreprises du grand ouest depuis 2008, adhérent au CINOV et à ICF ; Vice-président sortant de la CIPAV, suppléant à la CNAV-PL en 2024. Je propose des solutions concrètes pour défendre les intérêts des adhérents et de la CIPAV

Nicole : masseuse kinésithérapeute et ostéopathe près de Nantes. En cotisant à la CIPAV depuis 8 ans, j'ai constaté la différence de valeur du point entre la CARPIMKO et la CIPAV. Face au besoin d'une retraite digne pour les adhérents, je souhaite apporter un regard complémentaire à l'administration de notre caisse

Profession de foi

Au cours des 3 dernières années, la CIPAV a réalisé de nombreux progrès dans sa gestion opérationnelle, progrès reconnus dans un rapport de la cour des comptes publié en 2025.

Pour autant, de nombreuses améliorations demeurent nécessaires et urgentes.

La Cipav verse près de 2,5 milliards d'euros par an en pensions de retraites. Dans 2 à 5 ans, sans changement structurel, les cotisations encaissées ne suffiront plus pour payer nos retraites.

Nos priorités pour le mandat :

- -Défendre la revalorisation du point retraite
- -Continuer à améliorer le temps de traitement et la qualité des dossiers et du service
- -Soutenir les professionnels libéraux n'ayant pas pu cotiser avant 2009 (autoentrepreneurs, ostéopathes, psychomotriciens...)
- -Mieux accompagner les personnes ayant cotisé à plusieurs régimes ou passé une partie de leur carrière à l'étranger
- -Mutualiser des moyens et harmoniser les conditions avec d'autres caisses de professions libérales au sein de la CNAV-Professions Libérales
- Challenger voire renouveler la direction, pour qu'elle mette en œuvre le projet défini par les nouveaux élus
- Défendre vos intérêts et ceux de la CIPAV auprès des pouvoirs publics.

Bref, nous engager, et assumer avec éthique et exigence la responsabilité d'administrateurs au service de l'intérêt général. Nous sommes constructifs, ouverts, à l'écoute de vos préoccupations. Tél : 0285523592



Titulaire RIMBAULT Olivier MONITEUR DE SKI



Suppléant(e) BRECHE Éric MONITEUR DE SKI



Olivier RIMBAULT, moniteur de ski à Aime La Plagne depuis 1982. Membre du Comité Directeur du SNMSF depuis 2009, il en est le coordinateur du Pôle Marque et le référent fiscal et social. Il représente également la profession au sein de l'UNAPL, de la CIPAV et de France Montagnes.

Éric BRECHE, moniteur de ski, est Président du Syndicat National des Moniteurs du Ski Français (SNMSF) depuis 2018, réélu en 2022. Il est par ailleurs restaurateur.

Ensemble, ils portent la voix des éducateurs sportifs et défendent les intérêts de ces professionnels avec expérience et détermination.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, saine, efficace, capable de répondre à la diversité de nos métiers y compris ceux aux statuts atypiques tels que les pluriactifs et saisonniers que nous représentons.

Ce collège incarne la pluralité des savoir-faire et l'esprit d'indépendance de nos professions. Il doit demeurer le symbole d'une gouvernance ouverte, rigoureuse, équitable.

Après deux années d'instabilité, il faut rétablir une représentativité réelle de tous les adhérents et consolider une gouvernance pérenne et constructive.

Être administrateur, c'est protéger nos cotisations, préserver les intérêts des adhérents et veiller au patrimoine commun.

Soutenus par l'UNAPL,

- Nous agirons pour préserver l'autonomie de gestion de la CIPAV et sa maîtrise des réserves financières, garantes du bon versement des pensions.
- Nous défendrons une CIPAV solide, indépendante et au service de ses adhérents, assurant un équilibre juste entre cotisations et prestations.
- Nous veillerons à ce que tous les professionnels libéraux, y compris les pluriactifs, soient représentés et entendus, dans un esprit de transparence et de dialogue.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, l'indépendance et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.



Titulaire NOVIER Nicolas PROFESSEUR INDEPENDANT



Suppléant(e) BONNEFILLE Fabien FORMATEUR



Présentation des candidats

Nicolas NOVIER 54 ans candidat titulaire, professeur indépendant spécialisé dans le soutien scolaire depuis 1997. Je suis affilié à la CIPAV depuis 1999. Je me présente pour défendre une CIPAV plus transparente, équitable et à l'écoute des professions libérales.

Fabien BONNEFILLE 54 ans candidat suppléant, Cadre bancaire durant 28 ans. J'ai depuis 5 ans une société de conseil en gestion d'entreprise et de formation et à ce titre je suis affilié à la CIPAV. Je suis orienté vers les nouvelles technologies pour optimiser la productivité.

Profession de foi

Le temps des affaires, des mises en examen et des dérives de gouvernance doit cesser!

Nous refusons de fermer les yeux sur les dérives qui durent depuis 2020, les affaires et le manque de transparence minent la confiance dans notre caisse. Les adhérents méritent mieux qu'une gestion opaque et distante.

Nous nous engageons à porter une voix claire, libre et déterminée pour défendre nos droits, exiger des comptes et remettre la CIPAV au service de ceux qui la font vivre : nous, les cotisants.

Nos engagements pour la CIPAV:

Assurer la pérennité financière de la CIPAV, garantir l'équilibre financier de notre régime, préserver le niveau des prestations. Améliorer la communication et la transparence de la CIPAV : l'information des affiliés sur leurs droits sera améliorée. Le fond social en cas de difficulté est méconnu des affiliés , nous agirons pour améliorer l'information.

Nous nous engageons à œuvrer pour simplifier les démarches administratives , notamment en ce qui concerne la liquidation des retraites et l'accès au fond social.

Nous ne représentons aucun groupe d'intérêt : notre seule priorité, c'est la défense des affiliés.

Nous agirons avec rigueur, écoute et indépendance, pour redonner à la CIPAV la crédibilité et la stabilité qu'elle mérite. Soutenez une gouvernance renouvelée, responsable et tournée vers l'avenir.

Votez pour Nicolas NOVIER et Fabien BONNEFILLE



Titulaire DUBOSC Mélanie ostéopathe



Suppléant(e) LAFAY Vincent ostéopathe



Présentation des candidats

Mélanie : ostéopathe gersoise, dynamique, motivée et profondément impliquée. Enseignante en ostéopathie et pompier volontaire, j'ai le sens du service, de la transmission et de la solidarité.

Vincent : vice-président des Ostéopathes de France, administrateur de la CNPL, de la CNAF, de l'OMPL, du CPSTI Rhône-Alpes, il est investi dans le monde du handicap au sein de France cérébrolésion.

Membres de Cipav-Renouveau, nous nous présentons aux élections du conseil d'administration de la CIPAV afin de représenter les libéraux avec énergie, proximité et engagement.

Profession de foi

Binôme d'ostéopathes expérimentés, l'un depuis 1998, l'autre depuis 2009, nous sommes animés par la même ambition et la même conviction : la CIPAV doit redevenir une caisse proche, transparente et adaptée aux besoins des professions libérales. Témoins des difficultés rencontrées par de nombreux adhérents : complexité administrative, manque de clarté, absence d'accompagnement personnalisé, nous souhaitons apporter une voix pragmatique, bienveillante et déterminée au sein du Conseil d'Administration.

Nos priorités :

- Préserver la pérennité financière de la CIPAV et défendre ses spécificités face aux réformes nationales.
- · Renforcer la transparence et la proximité avec les adhérents, grâce à une communication claire et accessible.
- · Valoriser les professionnels libéraux, quels que soient leur parcours et leur discipline.
- · Moderniser la gouvernance pour une caisse plus réactive et en phase avec les réalités du terrain.

Au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU, nous voulons :

- · Construire une stratégie durable et équitable,
- · Veiller à sa mise en œuvre avec rigueur et transparence,
- Représenter tous les adhérents par un conseil solidaire.

Ensemble, faisons de la CIPAV une caisse plus juste, plus lisible et plus efficace.

Nous comptons sur votre confiance pour porter cette ambition collective.



Titulaire
LETOURNEAU Yvan



Suppléant(e)
CLAUSS Christine
Coach professionnel, formatrice, hypno praticien



Yvan Letourneau

Maire adjoint, Autoentrepreneur depuis 2010 conseils : RH, projet, formation, tuteur académique pour formation alternance. Cadre retraité, je mets aujourd'hui mon expérience au service des nouvelles générations

Christine Clauss

Coach professionnel, maître-praticien en hypnose : autoentrepreneur depuis 2016. Dirigeant de plusieurs entreprises, puis je me suis tournée vers l'enseignement et la formation pendant 15 ans. J'accompagne en coaching divers questionnements professionnels, et en hypnose des problématiques personnelles. Mentor bénévole auprès de jeunes adultes.

Profession de foi

Nous souhaitons intégrer ensemble le Conseil d'Administration de la CIPAV afin de contribuer activement à son bon fonctionnement et à son évolution. Forts de nos parcours professionnels complémentaires, nous sommes convaincus que la qualité du service rendu aux adhérents doit rester au cœur des priorités de la caisse.

Notre engagement commun vise à:

Participer aux réflexions et décisions stratégiques pour une gouvernance transparente et efficace.

Accompagner les évolutions législatives et réglementaires avec discernement.

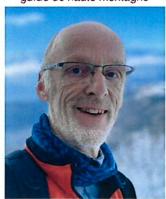
Défendre les intérêts des adhérents en portant leurs valeurs, leurs attentes et leurs préoccupations.

Favoriser une relation de confiance entre la CIPAV et ses membres, fondée sur l'écoute, la clarté et la proximité.

En conjuguant nos expertises, nous souhaitons représenter les adhérents avec rigueur, et sens du collectif.



TitulaireCRABIÈRES Denis
guide de haute montagne



Suppléant(e) VENGEON Jean-Marc guide de haute montagne



Denis CRABIERES, guide de haute montagne depuis 1992, est membre du Syndicat National des Guides de Montagne depuis 35 ans. Président du SNGM de 2009 à 2016, il a représenté sa profession auprès du ministère des Sports et dans différentes instances au niveau national.

Jean-Marc VENGEON, guide depuis 2001, est co-président depuis 2018 du bureau des guides Bérarde-Meije-Écrins. Depuis 2023, il préside le Syndicat National des Guides de Montagne. Il intervient également en tant qu'ingénieur-géologue dans la conception des politiques de gestion des risques naturels dans les massifs alpins.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, intègre et efficace, capable de répondre à la diversité de nos métiers.

Notre collège incarne la pluralité des savoir-faire et l'esprit d'indépendance des professions libérales. Il doit porter les valeurs d'une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable.

Être administrateur, c'est endosser une responsabilité collective exigeante : protéger les cotisations, préserver les intérêts des adhérents et veiller sur le patrimoine commun, fruit du travail de chacun(e).

Après deux ans d'instabilité, nous devons constituer une gouvernance pérenne et constructive et travailler à établir la représentativité réelle de tous les adhérents.

Soutenus par l'UNAPL,

- Nous agirons pour une CIPAV plus solide et plus ouverte en œuvrant à la rénovation des statuts afin d'adapter la gouvernance aux enjeux actuels et à venir ;
- Nous défendrons une caisse autonome et pérenne, capable d'accueillir de nouvelles professions et de renforcer les services rendus aux affiliés ;
- Nous veillerons à ce que chaque adhérent bénéficie d'une information claire, d'un accompagnement personnalisé et d'une écoute constante.

Voter pour nous, c'est mettre la compétence, l'engagement et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.

Nous vous remercions de votre attention.



Titulaire KOPERNIK Olivier Guide de la mer - BEES 1° - DEJEPS



Suppléant(e) MEYER Marius Guide de le mer - BEES2 plongée



Présentation des candidats

Candidats CIPAV Renouveau

Olivier Kopernik, éducateur sportif depuis 30 ans, micro-entrepreneur depuis 2010, est engagé depuis des années pour la défense des professionnels. Membre du conseil national de l'ANMP et animateur de la commission juridique, cet homme de terrain met aussi à profit son expérience d'ancien informaticien du secteur des retraites.

Marius Meyer est un professionnel de la plongée loisirs depuis 27 ans, investi au Bureau National depuis de nombreuses années et Secrétaire Général de l'ANMP (syndicat représentatif en plongée loisirs) depuis 2 mandats soit 6 ans.

Profession de foi

La Cipav traverse une période délicate qui risque d'affecter les droits à la retraite de ses adhérents. Le transfert en 2018 d'un grand nombre de professions vers un autre organisme a réduit l'assiette des cotisations, créant des enjeux financiers importants à moyen terme.

Notre expérience auprès d'acteurs similaires nous permet de comprendre le fonctionnement des régimes de retraite et les défis de gouvernance, financiers et opérationnels propres à la Cipav. Nous sommes convaincus de l'intérêt de préserver et développer les spécificités de ce modèle.

Nous souhaitons mettre notre expertise au service du Conseil d'Administration pour :

- Assurer la pérennité de notre caisse de retraite,
- Défendre les intérêts de tous les adhérents, quelle que soit leur profession.

Au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU (www.cipavrenouveau.com) nous voulons un Conseil solidaire capable :

- D'anticiper les transformations de la Cipav,
- De définir une stratégie durable pour tous,
- De contrôler sa mise en œuvre par la Direction Générale.



Titulaire MARTIN Marie-Madeleine Bac+5



Suppléant(e) GRAVIERE Sébastien Bac+5



Martin Marie Madeleine, Expert évaluateur près de la Cour d'Appel de Nîmes, 25 ans d'expérience dans le domaine immobilier, Master II Fiscalité Droit, diplômé ICH, Expert agréé par le CNE en Immobilier résidentiel, professionnel et commercial par le CFEI. Médiateur professionnel certifié par l'EPMN et intervenant Droit à l'IFC d'Avignon

Gravière Sébastien, Formateur/consultant en bancassurance, installé depuis 2006 à La Réunion, interventions en formation diplômante (bachelor, Bts), en formation règlementaire (DDA, DCI), en distanciel et en présentiel dans la zone océan indien et en hexagone.

Profession de foi

Professionnels libéraux installés en hexagone et en Outre-mer, nous nous présentons pour porter la voix de tous les adhérents, souvent éloignés géographiquement mais pleinement engagés dans la vie économique nationale. La CIPAV doit être un véritable partenaire, à l'écoute des réalités de chaque territoire. Nos trois priorités :

- 1. Transparence et équité, soit une gestion claire des cotisations et des droits, afin que chaque adhérent, où qu'il réside, bénéficie des mêmes informations et garanties.
- 2. Accessibilité et proximité, c'est-à-dire renforcer la présence de la CIPAV dans tous les territoires en ce compris les ultramarins grâce à des services en ligne efficaces,
- 3. Valorisation des parcours, avec prise en compte des spécificités de nos activités, des contraintes de distance, coûts supplémentaires, diversité des statuts, doivent être pleinement prises en compte dans les décisions du conseil. Nous voulons une CIPAV moderne, inclusive et attentive à tous ses membres. Notre binôme s'engage à défendre une gestion rigoureuse, un accompagnement de qualité et une représentation équilibrée entre l'Hexagone et l'Outre-mer. Voter pour nous, c'est choisir la compétence, la proximité et l'engagement au service de tous les adhérents de la CIPAV.



Titulaire GRATZMULLER Swan OSTEOPATHE



Suppléant(e)
BRISARD Véronique
OSTEOPATHE



Présentation des candidats

Candidat Cipav Renouveau, ostéopathe en libéral depuis bientôt 20 ans, dirigeant d'un club d'art martiaux plus de 15 ans et secouriste à la croix rouge de nombreuses années, œuvrer pour le collectif a toujours été dans ma nature. Je me propose de vous représenter pour une caisse juste et solidaire.

Candidate Cipav Renouveau, ostéopathe et libérale expérimentée, je connais les défis des indépendants. Mon objectif : une CIPAV enfin utile, simple et transparente, au service de celles et ceux qui la font vivre. Je vous propose de mettre mes compétences et mon expérience au service du collectif.

Profession de foi

Nous nous présentons au côté du groupe CIPAV RENOUVEAU avec la volonté de participer activement à la transformation de notre caisse. Notre engagement repose sur trois priorités : simplifier les démarches, améliorer la qualité des services et défendre les droits à la retraite de l'ensemble des adhérents. Nous souhaitons également contribuer à la pérennisation de notre caisse de retraite, en garantissant la solidité de son modèle.

La modernisation des outils et des processus est indispensable pour rendre notre caisse plus efficace, plus réactive et plus proche de ses membres. Conscients que la Cour des comptes nous incite à rectifier certaines lacunes d'une gestion jusqu'ici « désordonnée »selon ses termes, nous voulons mettre en œuvre des actions concrètes pour restaurer confiance et efficacité. Nous voulons mettre la transparence au cœur de notre actions. Notre engagement, au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU (www. cipavrenouveau.com), regroupant des candidats partageant les mêmes valeurs et objectifs procède d'une volonté d'élire un Conseil solidaire afin de défendre les intérêts de tous les adhérents, quelles que soient leurs professions, dans un esprit d'équité, de dialogue et de responsabilité. Ensemble, construisons une CIPAV moderne, transparente et durable, au service de tous les professionnels libéraux et tournée vers l'avenir.



Titulaire

VALLENÇANT Yannick Guide de haute montagne



Suppléant(e) GENDARME Françoise Guide de haute montagne



Présentation des candidats

Yannick Vallençant: CANDIDAT CIPAV RENOUVEAU - Guide de haute montagne, je pilote depuis 2014 diverses organisations professionnelles. Également ingénieur, diplômé en gestion/finance et cadre et consultant d'entreprises, je serai à même de contrôler la bonne gestion de la CIPAV.

Françoise Gendarme: CANDIDATE CIPAV RENOUVEAU - Guide et accompagnatrice en montagne, seule femme à avoir présidé le Syndicat national des Guides de Montagne, je dirige des organisations professionnelles depuis plus de 15 ans. Je serai attachée au respect des règles démocratiques et des droits des adhérents.

Profession de foi

Dans un contexte inquiétant pour l'ensemble des régimes de retraite, la situation de la CIPAV se présente de façon particulièrement critique. Le choix des pouvoirs publics en 2018 de transférer un grand nombre de professions cotisantes de la CIPAV vers un autre organisme a gravement déséquilibré le rapport entre le volume (l'assiette) de cotisations et celui des pensions à verser à moyen terme.

Ceci s'ajoutant à divers problèmes de gestion et de gouvernance de la CIPAV, il est urgent de redéfinir un cap et de redresser la barre!

Nous sommes convaincus de l'intérêt de préserver et développer les spécificités du modèle de la CIPAV par rapport à d'autres acteurs similaires.

Nos propres expériences et compétences professionnelles dans les mondes de la montagne et de l'entreprise viendront compléter utilement celles des autres membres du conseil d'administration pour :

- pérenniser notre caisse de retraite
- mieux défendre les intérêts de tous les adhérents et de toutes les professions.

Notre engagement au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU (www.cipavrenouveau.fr), représentant toutes les professions et porteuse de valeurs et d'objectifs partagés, procède d'une volonté d'élire un Conseil solidaire et capable :

- d'appréhender les enjeux de transformation de la CIPAV
- de définir une stratégie pérenne et d'intérêt général
- de contrôler sa mise en œuvre par la direction générale



Titulaire
BLANDET Baptiste Julien
Journaliste et formateur



Suppléant(e)
CAR Ivan
Thérapeute de l'âme et formateur



Présentation des candidats

Baptiste Julien Blandet, journaliste et formateur. 51 ans. Spécialiste en finances personnelles, il a écrit sur les régimes de retraites depuis 2000. Aujourd'hui, formateur, il accompagne notamment des salarié.e.s sur le point de partir en retraite. Ivan Car, thérapeute de l'âme et formateur, 60 ans. Après un parcours professionnel atypique, il a pris conscience qu'il pouvait et aimait aider les personnes en situation de vie complexe. Dans sa démarche de formateur et d'accompagnant psychologique, il est souvent confronté à des personnes à l'avenir incertain après leur vie professionnelle.

Profession de foi

Nous sommes des professionnels libéraux encore en activité et pas immédiatement concernés par un départ à la retraite. Notre candidature a fait sens en recevant l'appel à la candidature. Ce qui n'avait pas été le cas les précédentes fois. Pourquoi a-t-il fait sens ? Difficile de ne pas se sentir concerné par le sujet. Et pourtant, en tant que bénéficiaire de la CIPAV nous trouvons qu'une meilleure transparence sur les règles de fonctionnement et plus largement sur le cadre du régime de retraite serait souhaitable. De même, nous voulons, après avoir pris connaissance du fonctionnement de la caisse et des réalités économiques, voir comment il est possible d'améliorer le régime : valeur du point d'achat, valeur du point de rachat, etc. Pour cela, nous souhaitons travailler intelligemment sur le devenir du système de retraite de la CIPAV.

Nous détenons aucune solution préétablie, mais à plusieurs il est parfois plus facile d'avancer vers la solution pertinente par les celles se présentent dans l'intérêt de tous et de nos retraites.



Titulaire LIOT Pierre-Adrien Ostéopathe



Suppléant(e) DUMANS Hervé Ostéopathe



Présentation des candidats

Pierre-Adrien LIOT, ostéopathe à Caen (Calvados), exerce en libéral depuis 2017. Président de l'UNAPL Normandie, il œuvre pour la représentation et la défense des professions libérales au sein de nombreuses instances : URSSAF, ARS, CPSTI et CPRPL. Son engagement témoigne d'une solide expérience du dialogue institutionnel et social.

Hervé DUMANS, ostéopathe à Châteaudun (Eure-et-Loir), exerce depuis 2017. Président de l'U2P Centre-Val de Loire et Vice-Président de l'UNAPL Centre-Val de Loire, il s'investit aussi pour la valorisation des indépendants au sein de sa CPAM et de sa CPTS.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES : ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE Voter pour nous, c'est choisir la compétence et la transparence au service des professions libérales.

Nous présentons notre candidature pour défendre une gestion responsable, saine et efficace, fidèle aux valeurs des professions libérales. Ce collège, riche de la diversité de ses métiers, doit être le symbole d'une gouvernance ouverte, rigoureuse et équitable. Notre engagement : assurer une bonne gouvernance et un fonctionnement stable de la CIPAV, dans l'intérêt de tous les adhérents.

Être administrateur, c'est défendre la solidarité intergénérationnelle et interprofessionnelle, protéger nos cotisations, préserver notre patrimoine collectif et garantir la transparence envers les usagers. Face aux défis démographiques, nous devons renforcer la stabilité financière de la caisse et sa capacité à financer ses services.

Soutenus par l'UNAPL,

- * Nous agirons pour une gouvernance exemplaire et des décisions claires.
- * Nous défendrons une CIPAV autonome et solide, équilibrant cotisations et prestations.
- * Nous encouragerons une meilleure information statistique sur les professions affiliées.
- * Nous poursuivrons l'amélioration des services : écoute, accompagnement, simplification et réactivité.



Titulaire ARDIZIO Claire Monitrice de ski



Suppléant(e) MORILLON Patrick Accompagnateur en Montagne



Présentation des candidats

Claire Ardizio:

CANDIDATE CIPAV RENOUVEAU - D'abord monitrice en École du Ski Français, je dirige désormais ma propre structure qui propose une pédagogie innovante dans les Vosges. Ex-compétitrice, je souhaite mettre mon énergie au service de l'avenir de nos retraites.

Patrick Morillon:

CANDIDAT CIPAV RENOUVEAU - Accompagnateur en Montagne et formateur dans les Hautes Alpes, travailleur indépendant, dirigeant de petites structures et syndicaliste engagé depuis plus de trente ans, la diversité de mes expériences pourra s'avérer utile pour appuyer la gestion de la CIPAV.

Profession de foi

La Cipav traverse une période déterminante pour son avenir et celui de ses adhérents.

Depuis la réforme de 2018, qui a amputé une grande partie de ses professions cotisantes, notre caisse subit une fragilisation de son équilibre financier très inquiétante à moyen terme.

Professionnels indépendants de longue date, puis dirigeants de petites structures, nous connaissons parfaitement les réalités et problématiques spécifiques de ce statut comme l'importance pour les adhérents de la CIPAV de disposer d'un régime de retraite solide et de services de qualité, adaptés au parcours de chacun.

Avec l'équipe de candidats de CIPAV RENOUVEAU (www.cipavrenouveau.fr), nous souhaitons former une majorité solidaire et stable au Conseil d'Administration de la CIPAV pour :

- définir une stratégie d'avenir et d'intérêt général pour faire évoluer et pérenniser notre caisse de retraite ;
- préserver le niveau des prestations ;
- renforcer le lien entre la Cipav et les adhérents ;
- contrôler la conformité de la mise en œuvre par la direction générale.



Titulaire
PINAUD REVEL Nadege
ostéopathe



Suppléant(e)
ADAM Emmanuel
ostéopathe



Candidate de CIPAV RENOUVEAU, ostéopathe depuis 1999, maman de trois grands enfants, j'ai dorénavant le temps de m'investir davantage dans la défencee de nos professions. Déléguée de mon syndicat et après mon élection au dernier conseil d'administration, je candidate de nouveau.

Nadège PINAUD REVEL

Candidat de CIPAV RENOUVEAU, ostéopathe depuis 23 ans, la question des retraites fait partie de mes préoccupations. J'ai l'expérience des conseils d'administration, ayant déjà siégé à celui des ostéopathes de France, j'ai à coeur d'oeuvrer au sein de celui de la CIPAV.

Emmanuel ADAM

Profession de foi

La Cipav est rentrée dans une période délicate, de nature à pénaliser les droits à la retraite de ses adhérents. Le choix des pouvoirs publics en 2018 de transférer un grand nombre de profession cotisantes de la Cipav à un autre organisme et ainsi diminuer l'assiette des cotisations, pose de graves problèmes d'équilibre financier pour notre caisse à moyen terme.

Notre activité professionnelle auprès d'acteurs similaires à la Cipav nous permet de bien comprendre le fonctionnement des régimes de retraite et les enjeux de gouvernance, financiers et opérationnels propres à la Cipav.

Nous sommes ainsi convaincus de l'intérêt de préserver et développer les spécificités de ce modèle.

Nous souhaitons apporter notre expérience et nos compétences au sein du Conseil d'Administration pour :

- -contribuer à la pérennisation de notre caisse de retraite
- -contribuer à la défense des intérêts de tous ses adhérents, quelles que soient leurs professions.

Notre engagement, au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU (www.cipavrenouveau.com), regroupant des candidats partageant les mêmes valeurs et objectifs et représentatifs de tous les adhérents, procède d'une volonté d'élire un conseil solidaire, à même:

- -d'appréhender les enjeux de transformation de la Cipav
- -de décider d'une stratégie pérenne au bénéfice de tous
- -de contrôler sa mise en oeuvre par la Direction Générale



Titulaire FERNANDES Julinda TRADUCTRICE



Suppléant(e) SUBRA-ITSUTSUJI Caroline



Présentation des candidats

Nous sommes traductrices et experts judiciaires en milieu de carrière. La Cipav est notre caisse de retraite principale et nous voulons, par notre investissement, la faire fructifier dans l'intérêt collectif. Enthousiastes et progressistes, ouvertes aux mutations dans le respect de l'existant, notre opérationnalité sera immédiate car éprouvée lors de nombreux mandats au service de notre métier et des professions libérales.

Profession de foi

Nous voulons une Cipav humaine, juste, rigoureuse et prospective. Alors donnez-nous les moyens d'agir pour :

- une gouvernance stable et pérenne
- un suivi minutieux des décisions
- une gestion saine et raisonnée de notre argent
- une maîtrise de nos cotisations
- des réserves financières préservées à notre seul profit
- une information claire et préventive
- un dialogue optimal entre la caisse et sa population affiliée
- un traitement efficace des dossiers
- une résolution rapide des problèmes individuels
- une Cipav forte, indépendante, vigilante et inclusive
- une réintégration concertée des professions libérales sorties de son champ en 2019
- une anticipation des grands défis futurs (tournant démographique, incidences de l'IA sur les effectifs cotisants, etc.).

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES: ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE.



Titulaire BONNIN Audrey Ostéopathe



Suppléant(e)
ROCHE Emmanuel
Ostéopathe



Audrey BONNIN, titulaire, je suis ostéopathe depuis 16 ans. Je me suis très rapidement investie pour ma profession, que ce soit au sein du Conseil d'Administration des Ostéopathes de France qu'au sein de différentes institutions et j'ai été candidate élue en 2024 au sein du CA de la CIPAV où je me suis engagée dans les commissions action sociale et recours amiable pour défendre vos intérêts.

Emmanuel ROCHE, suppléant, je suis ostéopathe depuis 1990. Je suis très engagé par mon rôle de délégué au sein d'Ostéopathes de France mais également dans les différentes institutions où j'ai enseigné.

Profession de foi

Candidats de CIPAV RENOUVEAU

La Cipav est entrée dans une période délicate, de nature à pénaliser les droits à la retraite de ses adhérents.

Le choix des pouvoirs publics en 2018 de transférer un grand nombre de professions cotisantes de la Cipav à un autre organisme et ainsi diminuer l'assiette des cotisations, pose de graves problèmes d'équilibre financier pour notre caisse à moyen terme. Notre activité professionnelle auprès d'acteurs similaires à la Cipav nous permet de bien comprendre le fonctionnement des régimes de retraite et les enjeux de gouvernance, financiers et opérationnels propres à la Cipav.

Nous sommes ainsi convaincus de l'intérêt de préserver et développer les spécificités de ce modèle.

Nous souhaitons apporter notre expérience et nos compétences au sein du Conseil d'Administration pour :

- contribuer à la pérennisation de notre caisse de retraite
- contribuer à la défense des intérêts de tous ses adhérents, quelles que soient leurs professions.

Notre engagement, au sein de la liste CIPAV RENOUVEAU (www.cipavrenouveau.com), regroupant des candidats partageant les mêmes valeurs et objectifs et représentatifs de tous les adhérents, procède d'une volonté d'élire un Conseil solidaire, à même :

- d'appréhender les enjeux de transformation de la Cipav
- de décider d'une stratégie pérenne au bénéfice de tous
- de contrôler sa mise en œuvre par la Direction Générale.



Titulaire
DE LA BURGADE Emmanuel
Travailleur indépendant



Suppléant(e) COURTEVILLE OLIVIER Isabelle formatrice consultante



Présentation des candidats

Isabelle Courteville Olivier, 58 ans, formatrice depuis 2014 - Ile de France.

J'ai été salariée dans un groupe autoroutier. J'y ai eu un mandat de Secrétaire du CE qui m'a permis de développer mes compétences.

Emmanuel de la Burgade, 51 ans, docteur en sciences de gestion, professeur de finance, formateur et conseil en entreprises depuis 2005 – Ile de France.

J'ai eu l'occasion de participer au CSE et au comité de groupe d'un groupe d'éducation privé.

Nous sommes tous les deux investis dans des associations locales et avons à cœur de nous engager pour les autres.

Profession de foi

Madame, Monsieur,

Professionnels libéraux depuis plusieurs années, nous souhaitons aujourd'hui mettre nos compétences au service des adhérents de la CIPAV.

En tant que candidats au poste d'administrateur, notre priorité sera de défendre activement les intérêts des affiliés et de contribuer à une gouvernance transparente, responsable et tournée vers l'avenir.

Nous nous attacherons, dans notre démarche, à rester attentif aux besoins du terrain et des parties prenantes. Nous veillerons à ce que chaque décision soit guidée par l'intérêt collectif et par la réalité des parcours des indépendants.

Nos expériences respectives en finance et en ressources humaines, ainsi que notre expérience acquise au sein de CSE, nous permettront d'apporter une approche pragmatique, rigoureuse et constructive aux travaux du Conseil d'administration.

Au sein des commissions, nous souhaitons participer à la consolidation de la pérennité financière du régime, à la bonne utilisation des cotisations, et à des décisions justes concernant les aides facultatives et les solutions amiables aux litiges.

Engagés pour une CIPAV stable, plus sociale et mieux adaptée aux défis des indépendants, nous mettrons nos compétences au service d'une gouvernance efficace et d'un dialogue constant avec les adhérents.

Nous vous remercions de la confiance que vous voudrez bien nous accorder.



Titulaire
DELACROIX Pierre
Ostéopathe



Suppléant(e)
GELEE Clémence
Ostéopathe



Pierre DELACROIX, ostéopathe à Saint-Amand-les-Eaux (Nord), exerce depuis 2018.

Membre du Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO), il en est le représentant régional des Hauts-de-France depuis 2019 et participe activement aux travaux de l'UNAPL Hauts-de-France.

Clémence GELEE, ostéopathe exerce à Chartres depuis 2018. Également très investie pour la profession, elle exerce les fonctions de représentante du Syndicat Français des Ostéopathes (SFDO) dans sa région du Centre Val-de-Loire.

Profession de foi

UNIS DANS NOS MÉTIERS, ENGAGÉS POUR NOS RETRAITES: ENSEMBLE POUR UNE CIPAV QUI NOUS RESSEMBLE

Nous portons un regard tourné vers l'avenir et souhaitons apporter un dynamisme renouvelé à la gouvernance de notre caisse. Notre objectif est clair : représenter toutes les professions de notre collège, défendre leurs intérêts et œuvrer pour une gestion responsable, saine et solidaire, garante de la pérennité de notre régime.

Nos priorités sont simples et concrètes :

- Revaloriser les retraites et assurer la stabilité du régime grâce à une gestion rigoureuse et à un financement responsable,
- Accroître le soutien aux affiliés en difficulté, notamment via des dispositifs d'aide renforcés,
- Favoriser le cumul emploi-retraite, non pas comme une contrainte, mais comme une opportunité d'activité choisie et de transmission d'expérience,
- Réduire les délais de traitement pour garantir une meilleure qualité de service et une relation de confiance.

Notre candidature soutenue par l'Union Nationale des Professions Libérales (UNAPL) vise à défendre une CIPAV moderne, transparente et solidaire, fondée sur l'équité intergénérationnelle et un contrôle accru de la gestion des fonds.

Voter pour nous, c'est choisir la compétence, la complémentarité et l'efficacité au service de toutes les professions libérales.



Titulaire BORDEAU Marie-Hélène Conseil en formation



Suppléant(e)
HAUSTANT Fabienne
Prestataire de services en enseignement culturel



Présentation des candidats

Marie-Hélène BORDEAU : 25 ans d'expérience en formation et recrutement puis artisane, je suis prestataire de services en micro-entreprise depuis 2010 dans la gestion administrative. Membre de la FNAE depuis 2010, et administratrice à l'Urssaf Picardie.

Fabienne HAUSTANT: danseuse professionnelle depuis 35 ans, malvoyante, fondatrice de l'association Danse les yeux fermés dans le Val-de-Mame. Je suis auto-entrepreneure depuis 2014 en tant que prestataire de services en enseignement culturel. Mes actions sont reconnues par l'Etat et j'ai été nommée Chevalier des Arts et des Lettres en 2020.

Profession de foi

Par cette candidature, notre binôme veut porter la voix de tous les micro-entrepreneurs (plus de 60 % des adhérents actifs de la caisse) au sein du conseil d'administration de la CIPAV et défendre une protection sociale solide, équitable et adaptée à la diversité de nos parcours.

Notre objectif est de promouvoir une gouvernance juste, transparente et inclusive, qui reconnaisse la pluralité de nos professions et qui soit tournée vers l'avenir des métiers indépendants, adaptée aux réalités d'aujourd'hui.

Accompagnées par la FNAE, nous nous engageons pour une CIPAV plus participative, à l'écoute de ses affiliés et plus claire dans la gestion de leurs droits, en particulier sur les points suivants :

- faire entendre la voix des micro-entrepreneurs dans les décisions stratégiques de la CIPAV, afin de garantir un traitement équitable entre tous les régimes d'affiliation, sans discrimination liée au statut juridique;
- renforcer la transparence sur l'utilisation des cotisations et sur le calcul des droits à la retraite, grâce à une information plus claire et une écoute renforcée des assurés ;
- promouvoir la prévention et l'accompagnement social des indépendants confrontés à la maladie, au handicap, à la baisse d'activité ou à une reconversion ;
- travailler à une harmonisation juste et durable du régime de retraite des indépendants, respectueuse des spécificités de chacun.



Titulaire HUTCHINSON Lynne Formateur



Suppléant(e) PARMANTIER Nathalie Naturopathe



Présentation des candidats

Lynne Hutchinson

Formatrice, j'accompagne les entrepreneurs dans le développement et la structuration de leur activité à l'international. Administratrice CPSTI et CAF en Occitanie, Vice-Présidente de la CASS, j'œuvre depuis plus de dix ans pour la reconnaissance et la professionnalisation des micro-entrepreneurs.

Nathalie Parmantier

Naturopathe, formatrice et référente qualité à la FNAE Academy, je suis également administratrice à la CNAF et investie au sein du CPSTI pour porter la voie des auto-entrepreneurs. Je suis engagée pour la santé durable et l'autonomie des micro-entrepreneurs.

Profession de foi

Porter la voix des micro-entrepreneurs au sein du conseil d'administration de la CIPAV, c'est défendre une vision : celle d'une protection sociale et d'une retraite équitables, lisibles et adaptées à la réalité des indépendants.

Notre binôme, porté par la FNAE, s'engage à représenter tous les travailleurs indépendants avec énergie et conviction. Ensemble, nous défendons une CIPAV inclusive, transparente et proche de ses adhérents, au service de tous les indépendants. Nous croyons à la force du collectif et à la responsabilité partagée pour construire une protection sociale solide, moderne et humaine.

Notre expérience de terrain, au contact quotidien des indépendants, nous permet de mesurer leurs besoins : clarté des droits à la retraite, simplification des démarches et transparence dans la gestion des cotisations.

Nos priorités :

- plus de transparence sur les réserves et les droits ;
- une communication claire et adaptée à chaque statut ;
- une action sociale renforcée pour les périodes de fragilité ;
- une retraite équitable et compréhensible pour tous les indépendants.

